

Les élu(e)s communautaire

Les conseillers communautaires de Terres du Lauragais (mandat 2020-2026), issus des élections municipales de mars et de juin 2020, ont élu le 15 juillet 2020.

Les conseillers communautaires représentent les communes au sein des organes délibérants des groupements intercommunaux dont elles sont membres et sont élus en même temps que les conseillers municipaux pour une durée de six ans.

La communauté de communes des Terres du Lauragais est composée de **58 communes membres**, comptabilise :

- * 83 délégués communautaires titulaires
- * 45 élu(e)s communautaires suppléants (pour les communes de - 1 000 habitants ne disposant que d'un siège communautaire)

Répartition de droit commun.

Conseillers communautaires : les règles de l'élection

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire.

Dans les communes 1 000 habitants et plus, les conseillers sont élus au suffrage direct à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire mais ils figurent sur deux listes distinctes lors du scrutin.

Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal

[Agenda des conseils communautaires](#)

Le bureau communautaire des Terres du Lauragais

est composé du président, de 10 vice-présidents et, de plusieurs autres membres de l'organe délibérant.

Sa composition



* Les 10 vice-Président(e)s :

PRÉSIDENT
COMITÉ
COMMUNAUTAIRE

VICE-PRÉSIDENT
 du
 territoire
 (urbanisme,
 SCOT,
 Planification,
 PLUi)

VICE-PRÉSIDENT
 territoriale

(Conférence
des
Maires
—
pacte
de
gouvernance,
conseil
de
développement,
règlement
intérieur)

~~VIAUNISIN~~ VIAUNISIN

—
finances,
budget,
achat
public

~~VIAUNISIN~~ VIAUNISIN

et
attractivité
économique
(commerce
artisanat,
zone
d'activité,
agriculture)

~~VIAUNISIN~~ VIAUNISIN

et
Culture
(Office
du
tourisme,
patrimoine,
sentiers
de
randonnée,
canal
du
midi)

~~VIAUNISIN~~ VIAUNISIN

Échets,
EAU,
RAGAIS

assainissement
et
GEMAPI)

~~VILLE~~ VILLEFRANCHE

~~BOULEVARD~~
~~LOUIS, AGAIS~~
service
à
la
personne,
insertion,
Maison
France
Service)

Petite
Enfance
(Crèche,
RAM,
LAEP)

~~VILLE~~ VILLENEUVE

et
Espace
vert
(prestation
aux
communes,
grands
travaux)

Voirie
(pool
routier,
PATA,
DO)

~~VILLE~~ VILLEURBANNE

~~ÉNERGIE~~
~~DE~~ CAET,
travaux
énergétique,
mobilité
et
transport)

VOASMAN
 Cérès
 (ALAE,
 ALSH,
 vie
 associative,
 MAJ,
 ALAC)

* Les autres membres du bureau

NOM	Prénom	Commune	Positionnement	Statut bureau communautaire
ROS-NONO	Francette	RENNEVILLE	1	Autre membre du bureau communautaire
PEIRO-FOURNIER	Marielle	LAGARDE	2	Autre membre du bureau communautaire
CASES	Françoise	SAINT LÉON	3	Autre membre du bureau communautaire
STEIMER	John	TRÉBONS	4	Autre membre du bureau communautaire
ZANATTA	Rémy	VALLÈGUE	5	Autre membre du bureau communautaire
MIQUEL	Laurent	VIEILLEVIGNE	6	Autre membre

				du bureau communautaire
MOUYON	Bruno	MONTGAILLARD 7 LAURAGAIS		Autre membre du bureau communautaire
ARPAILLANGE	Michel	NAILLOUX	8	Autre membre du bureau communautaire
PEDRERO	Roger	AURIAC SUR VENDINNELLE	9	Autre membre du bureau communautaire
METIFEU	Marc	NAILLOUX	10	Autre membre du bureau communautaire
MALMAISON	Patricia	AVIGNONET LAURAGAIS	11	Autre membre du bureau communautaire
BODIN	Pierre	SAINTE FOY AIGREFEUILLE	12	Autre membre du bureau communautaire
CROUX	Christian	MAUREVILLE	13	Autre membre du bureau communautaire
CALMETTES	Francis	LE FAGET	14	Autre membre du bureau communautaire